

Le 27 avril, 2023



FRÉDÉRIK  
DION



## MESSAGE du PRÉSIDENT

### Objet : Sondage et démarche auprès des partenaires financiers

Chers/Chères membres,

La saison des sucres 2023 est presque terminée pour tout le monde et le constat ne fait aucun doute; on est loin d'une année record et il s'agira d'une saison à oublier pour plusieurs acériculteurs. Cette situation désastreuse est généralisée pour l'ensemble de la province.

Avec une production atteignant à peine 50% de leur récolte habituelle, plusieurs d'entre vous subiront inévitablement des pertes. Cette mauvaise saison sera donc synonyme de temps difficiles pour les prochains mois, et ce, à plusieurs niveaux. Ceci pourra signifier de mettre des projets de développement sur la glace mais aussi des difficultés à rencontrer les obligations financières et assurer le remboursement des dettes, que ce soit au niveau du programme de paiements anticipés (PPA) et/ou des emprunts auprès des institutions financières, incluant Financement agricole Canada (FAC) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA).

Dans le but d'agir de façon proactive, l'Association a déjà communiqué avec plusieurs institutions financières pour leur faire part de la présente situation et tâter leur pouls pour la mise en œuvre de certaines mesures d'allègements. Toutes, et sans exception, nous ont confirmé qu'elles veulent collaborer avec vous, les producteurs, afin d'assurer la viabilité à long terme de vos entreprises. Elles veulent que vous communiquiez avec votre directeur de comptes, à tout moment, pour leur faire part de votre situation ou de toute autre inquiétude, le cas échéant. Il en va de même pour votre représentant(e) de FAC ou de l'APÉCA.

**Dans le but de bien évaluer l'état de la situation à l'échelle provinciale et obtenir des données plus précises, nous vous demandons de compléter d'ici le vendredi 5 mai le petit sondage que nous avons préparé, en cliquant sur le lien ci-dessous :**

<https://www.surveio.com/survey/d/E9Y5F5H8U9R9P3I9N>

Ce sondage est très important en vue de broser le portrait exact de cette saison difficile que nous avons connue. Il permettra à l'Association de communiquer la compilation des résultats aux médias, au gouvernement provincial ainsi qu'aux différents partenaires. De plus, ceci facilitera nos démarches auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour la demande visant à permettre le report à l'an prochain des paiements pour les participants au PPA. Il est important de préciser que chaque dossier sera traité sur une base du cas par cas, tout dépendamment de votre production totale. Finalement, soyez assuré que vos **renseignements individuels recueillis dans le sondage demeureront confidentiels** et que seulement la compilation totale des résultats sera utilisée pour les fins de nos communications et de nos démarches.

Pour ceux qui sont inscrits à l'Agri-stabilité, veuillez-vous référer au lien internet ci-dessous. Il est possible que ce programme vous donne accès à un paiement provisoire (toujours du cas par cas). Ne tardez pas à appliquer si vous êtes admissibles. La grève des fonctionnaires fédéraux en cours risque de ralentir le traitement de votre demande. Prenez note que le remboursement de votre Agri-stabilité sera priorisé au paiement de votre PPA (si vous y avez adhéré).

<https://agriculture.canada.ca/fr/programmes/agri-stabilite/nous-joindre>

Les bonnes et les mauvaises années font partie intégrante de votre réalité d'acériculteur. Dans les deux cas, dans les hauts comme dans les bas, votre association est là pour vous représenter et vous appuyer. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou si vous croyez que nous pouvons vous aider avec quoi que ce soit.

Sincèrement,

Frédérick Dion  
Président, AANB